



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

## CHSCTA du lundi 31 août 2020

Ce CHSCTA se tient dans une période cruciale, le jour de la prérentrée des personnels dans les établissements scolaires et à la veille de la rentrée des élèves, dans un contexte sanitaire dégradé. Nous regrettons qu'il ait lieu si près de la reprise des élèves, ce qui empêche concrètement toute prise en compte des demandes et propositions des

représentants des personnels qui auraient permis de sécuriser les conditions de rentrée dans l'intérêt des élèves, de leurs familles et des personnels, mais aussi d'éviter une circulation plus active du virus qui aboutirait à une fermeture totale des établissements scolaires.

Il ne s'agit pas d'empêcher la rentrée mais de la sécuriser pour permettre à toute la communauté éducative de rentrer dans de bonnes conditions et de faire de la prévention afin d'éviter la fermeture totale des écoles, collèges, lycées et CIO.

En effet, il est crucial que les élèves les plus éloignés du système scolaire ou ayant été en difficulté pour suivre les enseignements en distanciel puissent en priorité reprendre une scolarité dans leur établissement, en présentiel, sur la durée et en sécurité.

Dans ce contexte, même si l'on peut acter positivement l'obligation de porter le masque dans les établissements pour les élèves à partir de la 6e et pour tous les personnels, demande récurrente de la FSU, force est de constater que cette mesure et le protocole sanitaire diffusé en juillet sont très insuffisants au regard de l'évolution de la situation sanitaire.

Le refus par le premier ministre de fournir gratuitement des masques aux élèves, qu'aucun argument économique ne peut justifier au regard des risques, va fortement en atténuer l'efficacité, de nombreux élèves ne remplaçant pas les masques comme préconisé. La FSU en demande toujours la gratuité.

Pour la FSU, il est indispensable qu'un protocole national plus précis, plus clair et plus contraignant soit diffusé auprès des chefs d'établissement, il en va non seulement de l'équité entre les territoires, entre les élèves et entre les personnels mais aussi de la sécurité de toutes et tous.

C'est pourquoi, la FSU demande un renforcement du protocole en particulier concernant le non brassage des élèves pour les entrées et sorties des établissements, durant les interours et pour la demi-pension ainsi que pour les transports. Rien n'est précisé sur le fonctionnement des internats, incitant les familles à se tourner vers d'autres types d'hébergement, plus onéreux. Des recommandations sont indispensables pour l'utilisation des salles spécifiques (enseignements artistiques, industriels et scientifiques) et pour certaines pratiques pédagogiques : chorales, manipulation de matériel.

Des pratiques pédagogiques différenciées sont indispensables dès la rentrée, que l'augmentation des HS dans le second degré ne permet pas. C'est un recrutement massif de personnels aussi bien pour encadrer les groupes d'élèves que pour enseigner qui est nécessaire, comme c'est le cas en Italie. Dans ce contexte, se pose la question de la pertinence des évaluations standardisées peu exploitables et surcharge importante de travail pour les enseignants alors que la priorité est de remettre les élèves dans les apprentissages scolaires.

Quelles mesures seront prises si des élèves ou des personnels sont positifs, comment améliorer l'identification des personnes contacts et les tester immédiatement et prendre les mesures nécessaires pour éviter la propagation ?

Les personnels sont très inquiets : qu'en sera-t-il de celles et ceux qui sont considéré-es « à risques » ? Le travail à distance sera-t-il de nouveau proposé pour alléger les groupes d'élèves, et dans ce cas, comment sera-t-il cadré ? Quelles garanties sur le respect des conditions de travail des enseignant-es et le respect de leurs missions ? La FSU rappelle ses demandes de maintien des ASA pour les personnels dits « à risque » et de suppression du jour de carence, 2 outils indispensables à la protection de la santé des personnels, des élèves et de leur famille.

Qu'en est-il de la reconnaissance en accident de service des personnels ayant contracté la covid 19 ?

Il n'est pas pensable de laisser ces questions sans réponses, et de renvoyer au local la responsabilité de l'organisation de cette rentrée et du bon déroulement de l'année scolaire.

Alors que des centaines de milliards d'euros sont consacrés au soutien de l'économie et des entreprises, le gouvernement doit prendre la mesure du rôle de l'école dans la lutte contre les inégalités que cette crise a largement mises en lumière et de ses conséquences sur le chômage des jeunes. Un plan d'urgence pour la jeunesse et l'école s'impose. D'ores et déjà, des moyens supplémentaires doivent lui être alloués pour développer le travail en petits groupes dans un cadre sanitaire sécurisé.

Il n'est pas possible de conclure sans rappeler le rôle important des CHS CT dans cette période. Ce sont des instances de contrôle et d'alerte qui garantissent la protection de la santé physique et mentale et la sécurité des personnels. C'est pourquoi la FSU demande le retrait de la loi Fonction Publique qui entérine la disparition de cette instance ainsi que l'affaiblissement du rôle des CAP, deux instances essentielles pour la protection des personnels et la défense de leurs intérêts individuels et collectifs.



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

## CHSCTA du lundi 31 août 2020

Ce CHSCTA se tient dans une période cruciale, le jour de la prérentrée des personnels dans les établissements scolaires et à la veille de la rentrée des élèves, dans un contexte sanitaire dégradé. Nous regrettons qu'il ait lieu si près de la reprise des élèves, ce qui empêche concrètement toute prise en compte des demandes et propositions des

représentants des personnels qui auraient permis de sécuriser les conditions de rentrée dans l'intérêt des élèves, de leurs familles et des personnels, mais aussi d'éviter une circulation plus active du virus qui aboutirait à une fermeture totale des établissements scolaires.

Il ne s'agit pas d'empêcher la rentrée mais de la sécuriser pour permettre à toute la communauté éducative de rentrer dans de bonnes conditions et de faire de la prévention afin d'éviter la fermeture totale des écoles, collèges, lycées et CIO.

En effet, il est crucial que les élèves les plus éloignés du système scolaire ou ayant été en difficulté pour suivre les enseignements en distanciel puissent en priorité reprendre une scolarité dans leur établissement, en présentiel, sur la durée et en sécurité.

Dans ce contexte, même si l'on peut acter positivement l'obligation de porter le masque dans les établissements pour les élèves à partir de la 6e et pour tous les personnels, demande récurrente de la FSU, force est de constater que cette mesure et le protocole sanitaire diffusé en juillet sont très insuffisants au regard de l'évolution de la situation sanitaire.

Le refus par le premier ministre de fournir gratuitement des masques aux élèves, qu'aucun argument économique ne peut justifier au regard des risques, va fortement en atténuer l'efficacité, de nombreux élèves ne remplaçant pas les masques comme préconisé. La FSU en demande toujours la gratuité.

Pour la FSU, il est indispensable qu'un protocole national plus précis, plus clair et plus contraignant soit diffusé auprès des chefs d'établissement, il en va non seulement de l'équité entre les territoires, entre les élèves et entre les personnels mais aussi de la sécurité de toutes et tous.

C'est pourquoi, la FSU demande un renforcement du protocole en particulier concernant le non brassage des élèves pour les entrées et sorties des établissements, durant les interours et pour la demi-pension ainsi que pour les transports. Rien n'est précisé sur le fonctionnement des internats, incitant les familles à se tourner vers d'autres types d'hébergement, plus onéreux. Des recommandations sont indispensables pour l'utilisation des salles spécifiques (enseignements artistiques, industriels et scientifiques) et pour certaines pratiques pédagogiques : chorales, manipulation de matériel.

Des pratiques pédagogiques différenciées sont indispensables dès la rentrée, que l'augmentation des HS dans le second degré ne permet pas. C'est un recrutement massif de personnels aussi bien pour encadrer les groupes d'élèves que pour enseigner qui est nécessaire, comme c'est le cas en Italie. Dans ce contexte, se pose la question de la pertinence des évaluations standardisées peu exploitables et surcharge importante de travail pour les enseignants alors que la priorité est de remettre les élèves dans les apprentissages scolaires.

Quelles mesures seront prises si des élèves ou des personnels sont positifs, comment améliorer l'identification des personnes contacts et les tester immédiatement et prendre les mesures nécessaires pour éviter la propagation ?

Les personnels sont très inquiets : qu'en sera-t-il de celles et ceux qui sont considéré-es « à risques » ? Le travail à distance sera-t-il de nouveau proposé pour alléger les groupes d'élèves, et dans ce cas, comment sera-t-il cadré ? Quelles garanties sur le respect des conditions de travail des enseignant-es et le respect de leurs missions ? La FSU rappelle ses demandes de maintien des ASA pour les personnels dits « à risque » et de suppression du jour de carence, 2 outils indispensables à la protection de la santé des personnels, des élèves et de leur famille.

Qu'en est-il de la reconnaissance en accident de service des personnels ayant contracté la covid 19 ?

Il n'est pas pensable de laisser ces questions sans réponses, et de renvoyer au local la responsabilité de l'organisation de cette rentrée et du bon déroulement de l'année scolaire.

Alors que des centaines de milliards d'euros sont consacrés au soutien de l'économie et des entreprises, le gouvernement doit prendre la mesure du rôle de l'école dans la lutte contre les inégalités que cette crise a largement mises en lumière et de ses conséquences sur le chômage des jeunes. Un plan d'urgence pour la jeunesse et l'école s'impose. D'ores et déjà, des moyens supplémentaires doivent lui être alloués pour développer le travail en petits groupes dans un cadre sanitaire sécurisé.

Il n'est pas possible de conclure sans rappeler le rôle important des CHS CT dans cette période. Ce sont des instances de contrôle et d'alerte qui garantissent la protection de la santé physique et mentale et la sécurité des personnels. C'est pourquoi la FSU demande le retrait de la loi Fonction Publique qui entérine la disparition de cette instance ainsi que l'affaiblissement du rôle des CAP, deux instances essentielles pour la protection des personnels et la défense de leurs intérêts individuels et collectifs.